



EN BREF :

- Vers gris : pas de nouveaux cas en Montérégie-Ouest.
- Carotte : taches foliaires à surveiller en raison du feuillage affaibli par la sécheresse; ponte de la mouche en cours.
- Céleri : punaises toujours actives; quelques dommages de tétranyques; premier cas de *Cercospora*; risque élevé de carences.
- Laitue : pucerons et punaises à surveiller; fausses-arpenteuses en hausse en Montérégie; dommages de thrips et de mineuses (Montérégie); mildiou à surveiller (Montérégie); risque élevé de carence en calcium; montaison à surveiller.
- Oignon : thrips à surveiller dans l'oignon vert; encore du mildiou dans certains champs (Lanaudière et Capitale-Nationale); mouche toujours active.
- Poireau : recommandation pour les traitements tardifs contre la teigne du poireau.

SITUATION GÉNÉRALE

Il n'y a eu en général que très peu de précipitations au cours des deux dernières semaines faisant en sorte que l'irrigation, lorsque possible, a été nécessaire pour répondre au besoin des cultures dans plusieurs champs. Dans les sols organiques de la Montérégie reconnus pour leur forte capacité de rétention d'eau, le manque d'eau commence aussi à se faire sentir dans plusieurs champs, en particulier ceux où la couche de terre noire est plus mince.

Les fortes chaleurs des derniers jours (depuis le 28 août), aussi bien le jour que la nuit, ont aussi contribué à stresser les cultures. Le risque de désordre physiologique comme la brûlure de la pointe (nécrose marginale) ou la montaison hâtive sera donc élevé au cours des prochains jours. En contrepartie, ce temps sec a eu pour effet de ralentir la progression des maladies.

VERS GRIS

La situation s'est enfin calmée en ce qui concerne les vers gris en Montérégie-Ouest. On ne rapporte pas de nouveaux cas de champs endommagés.

CAROTTE

Taches foliaires

Les taches foliaires (*Cercospora* ou *Alternaria*) n'ont pas progressé significativement au cours des derniers jours. **Il faudra tout de même être très vigilant au niveau du contrôle de ces maladies au cours des prochaines semaines. Les carottes qui ont souffert du manque d'eau ont un feuillage affaibli qui sera davantage sensible à l'attaque des pathogènes. De plus, si les prochaines pluies n'apportent pas assez d'eau pour que la croissance des carottes redémarre convenablement, le risque sera encore plus important.** L'avertissement **No 14** du 13 août 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn10.pdf>) résume les principales informations relatives à la lutte contre les taches foliaires.

Mouche de la carotte

La période de ponte de la mouche de la carotte se poursuit toujours. Plusieurs mouches ont encore été capturées en **Montérégie-Ouest**. Dans **Lanaudière**, un nombre élevé de mouches a aussi été capturé sur certaines fermes atteignant même le seuil d'intervention. Chez les quelques producteurs des régions de la **Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale** où du piégeage est effectué, le nombre de captures est en baisse.

Sur les fermes où l'on fait du piégeage, les traitements sont effectués en fonction du seuil d'intervention qui était de 0,2 mouche/piège/jour durant la dernière semaine. Sur les fermes non dépistées pour la mouche et où des dommages significatifs ont été observés par le passé, les traitements doivent être faits durant toute la période d'activité de l'insecte.

Voici en rappel les recommandations de base pour les traitements :

- Traitez vos champs en début de soirée lorsque le vent tombe, mais avant le coucher du soleil.
- Lorsque le sol est chaud et sec sous le feuillage à la base des plants, on peut retarder le traitement jusqu'à la prochaine pluie étant donné que les œufs de la mouche de la carotte sont sensibles à la déshydratation.
- Répétez le traitement aux 7 jours, en alternant avec des matières actives appartenant à des groupes chimiques différents.
- Cessez tout traitement 30 jours avant la récolte, puisqu'il faut un mois entre la ponte et l'entrée de la larve dans la racine.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 14** du 11 août 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn05.pdf>). La liste des insecticides homologués dans la carotte est présentée dans le bulletin d'information **No 02** du 23 juin 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02tn10.pdf>).

CÉLERI

Insectes

Les **punaises ternes** demeurent actives dans certains champs de céleri et de céleri-rave en Montérégie-Ouest. Il faut donc demeurer vigilant en ce qui concerne le suivi de cet insecte. La stratégie d'intervention contre la punaise terne est présentée dans l'avertissement **No 02** du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).



La présence de **tétranyques** occasionnant un blanchiment du feuillage est aussi observée dans certains champs de **céleri-rave**. On rapporte un champ fortement affecté par ce problème. Malheureusement, aucun produit n'est homologué au Canada pour lutter contre ce ravageur dans le céleri-rave. AGRI-MEK est homologué pour cet usage aux Etats-Unis, mais pas au Canada. L'irrigation des champs affectés pourrait aider à réduire la population présente.

Maladies

Continuez les traitements au cuivre dans les champs où des symptômes de la **tache bactérienne** sont observés. Pour plus d'information sur cette maladie, consultez l'avertissement **No 06** du 17 juin 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn10.pdf>).

Les fermes où l'on retrouve des champs de céleri ou de céleri-rave affecté par la **tache septorienne** doivent aussi faire l'objet de traitements fongicides rigoureux.

Un cas de **tache cercosporéenne** (petit foyer dans un champ de céleri) est aussi rapporté. Les taches sont grises à brunâtres, relativement grosses et ont une texture sèche. De plus, elles n'ont habituellement pas de marge bien définie. Cette maladie est cependant moins agressive que la tache septorienne. Toutefois, comme cette dernière, elle nécessite un suivi phytosanitaire rigoureux. La même stratégie d'intervention est recommandée pour les deux maladies. Au besoin, consultez l'information sur la tache septorienne présentée dans l'avertissement **No 16** du 25 août 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a16tn10.pdf>).

Carences

Pour le moment, on observe peu de symptômes de carence en calcium (cœur noir) ou en bore (gerçure du pétiole) dans le céleri. Quelques symptômes de carence en calcium (début de cœur noir) sont néanmoins observés dans certains champs de céleri-rave.

La poussée de croissance qui suivra la prochaine pluie significative pourrait toutefois être très favorable à la carence en calcium surtout si, tel que prévu, les températures restent chaudes. Les champs dont les sols sont les plus secs sont bien entendu ceux qui sont les plus à risque. Une intervention avec du calcium foliaire peu après la prochaine pluie pourrait donc être bénéfique.

La stratégie d'intervention contre le cœur noir est présentée à la fin de l'avertissement **No 04** du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>).

La stratégie d'intervention contre la gerçure du pétiole est décrite dans l'avertissement **No 06** du 12 juin 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn08.pdf>).

LAITUE

Insectes

La situation reste similaire à celle d'il y a deux semaines en ce qui concerne les pucerons et la punaise terne. Les **pucerons** (diverses espèces) et la **punaise terne** continuent d'être actifs, quoique les populations restent variables d'un champ à l'autre. Même si globalement la quantité de nouveaux individus qui arrivent dans les champs est plutôt faible, il faut demeurer vigilant, puisque des arrivées massives à



partir d'autres cultures matures avoisinantes (ex. : pomme de terre) sont toujours possibles. Les stratégies de lutte contre les pucerons et la punaise terne sont présentées respectivement dans les avertissements No 07 du 22 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf>) et No 02 du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

La population de **fausses-arpenteuses du chou** continue d'augmenter en **Montérégie-Ouest**, tandis que cet insecte est encore très peu présent dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. La stratégie de lutte contre la fausse-arpenteuse est décrite dans l'avertissement No 13 du 5 août 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a13tn10.pdf>).

L'**altise à tête rouge** semble pour sa part de moins en moins présente dans les différentes régions.

Les **cicadelles** sont encore relativement abondantes dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, mais elles restent peu fréquentes en Montérégie-Ouest. Cependant, aucun traitement spécifique contre cet insecte n'a encore été recommandé (très peu de symptômes de jaunisse de l'aster).

Les **thrips** sont parfois très abondants dans certains champs en Montérégie-Ouest, surtout ceux situés à proximité de champs d'oignon andainé. En raison de l'intensité des dommages (forte décoloration du feuillage), des interventions sont parfois requises. Compte tenu qu'il ne semble pas y avoir d'insecticide homologué spécifiquement pour lutter contre les thrips au Canada, on recommande de profiter des traitements effectués contre d'autres ravageurs pour réprimer du même coup les thrips présents. Plusieurs des insecticides actuellement homologués dans la laitue contre l'un ou l'autre des ravageurs communs devraient aussi être efficaces contre les thrips. Vérifiez auprès de votre conseiller agricole ou de votre fournisseur, il devrait être en mesure de vous informer.

La présence de dégâts de **mineuses** est notée dans quelques champs en Montérégie-Ouest. Ce type d'insecte est rarement observé dans la laitue sous nos conditions. Le faible niveau de dommage ne semble pas justifier d'intervention pour le moment. L'insecticide CITATION 75WP est homologué pour lutter contre la mineuse sud-américaine ou la mineuse du pois dans la laitue au Canada. Les interventions réalisées avec le CYGON ou le LAGON contre les pucerons dans les laitues romaines et feuilles devraient aussi être efficaces contre les mineuses. De même, les traitements avec SUCCESS, ENTRUST ou DELEGATE contre la fausse-arpenteuse (tous les types de laitue) devraient aussi réprimer les mineuses présentes.

Maladies

Continuez de bien surveiller le **mildiou** (Montérégie-Ouest.). Bien que les récentes chaleurs aient ralenti son développement, la maladie reste bien présente sur les feuilles du bas dans plusieurs champs. Il faut donc s'attendre à une recrudescence du mildiou dès le retour à des conditions plus saisonnières. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement No 06 du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).

La **tache bactérienne**, surtout celle reliée à *Xanthomonas*, est aussi présente dans plusieurs champs en Montérégie-Ouest. Les mesures de lutte contre la tache bactérienne sont présentées dans l'avertissement No 06 du 8 juin 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn07.pdf>).

Pour le moment, le **blanc** ne serait observé que sur une seule ferme en Montérégie-Ouest. Dans certains champs, les feuilles du bas des plants sont fortement affectées, mais pour l'instant, la partie commercialisable n'est pas touchée. Les détails sur cette maladie sont présentés dans l'avertissement No 15 du 20 août 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a15tn10.pdf>).



Nécrose marginale ou brûlure de la pointe (carence en calcium)

En général, peu de symptômes de carence en calcium sont apparus récemment dans les champs. **Cependant, la poussée de croissance qui suivra la prochaine pluie significative sera très favorable à la carence en calcium, surtout si les températures restent chaudes par la suite.** Les champs dont les sols sont les plus secs sont bien entendu ceux qui sont les plus à risque. Une intervention avec du calcium foliaire peu après la prochaine pluie pourrait donc être bénéfique. Pour plus d'information concernant la nécrose marginale, consultez l'avertissement **No 04** du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>).

Montaison

À la suite des récents excès de chaleur, la **montaison hâtive** sera certainement à surveiller au cours des prochains jours.

OIGNON

Thrips

Continuez de suivre vos oignons verts de près. Surveillez tout particulièrement les champs situés à proximité de champs d'oignon jaune récemment andainé.

La stratégie d'intervention contre le thrips est décrite à la fin de l'avertissement **No 06** du 25 juin 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn04.pdf>). La liste des insecticides homologués contre les thrips est présentée dans le bulletin d'information **No 03** du 25 juin 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn10.pdf>).

Maladies foliaires

La situation demeure calme pour le moment en ce qui concerne les maladies foliaires dans l'oignon vert en Montérégie (seulement un peu de *Botrytis*). Cependant, le **mildiou** reste présent dans Lanaudière (oignon vert) de même que sur certaines fermes dans la région de la Capitale-Nationale (champs d'oignon pas encore mature). La stratégie de lutte contre la brûlure de la feuille est présentée dans l'avertissement **No 06** du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>) et celle contre le mildiou, dans l'avertissement **No 10** du 23 juillet 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn04.pdf>).

Mouche de l'oignon

On capture encore des mouches de l'oignon en Montérégie-Ouest (Agriculture et Agroalimentaire Canada). À cette période de l'année, les traitements insecticides contre les mouches adultes sont justifiés seulement pour les champs d'oignon vert qui n'ont pas reçu d'insecticide granulaire au semis ou pour les champs d'oignon jaune où les larves de la première génération ont occasionné des dommages importants. La stratégie de lutte détaillée contre la mouche de l'oignon est présentée dans l'avertissement **No 02** du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).



POIREAU

Thrips, tétranyques et tache pourpre

La situation demeure en gros semblable à celle présentée dans l'avertissement [No 15](#) du 20 août 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a15tn10.pdf>). Nous vous rappelons que l'irrigation par aspersion est une méthode qui permet de réduire les populations de thrips et de tétranyques présentes dans les champs.

Teigne du poireau

Une baisse importante du nombre de captures des papillons est rapportée sur la plupart des sites où l'on observait encore la semaine dernière un nombre significatif de captures. La troisième et dernière période de ponte de cet insecte tire donc à sa fin.

Si vous n'avez pas été en mesure de faire les traitements aux dates recommandées, il est encore possible d'intervenir. Cependant, ce traitement n'est rentable que si les larves sont encore petites. Si les larves sont grosses, cela signifie que la majorité des dommages aux poireaux ont déjà été faits. Rendues à maturité, ces larves se transforment en pupe, puis en papillon. Cependant, ces papillons de dernière génération sont sans danger pour la culture compte tenu qu'ils demeurent sexuellement immatures (pas de nouvelle ponte possible). Ils ne deviendront matures qu'au printemps prochain à la faveur des températures élevées et des longues photopériodes.

Afin de réduire les pertes attribuables à la teigne, il est important, à cette période de l'année, de s'assurer que les poireaux ne manquent pas d'eau et d'engrais et qu'ils continueront de croître activement jusqu'en fin de saison. Si les poireaux sont vigoureux, l'allongement rapide des feuilles fera en sorte que beaucoup de perforations se retrouveront plus haut sur le feuillage au moment de la récolte, ce qui contribuera à réduire les pertes lors du parage des plants. Pour cette raison, **il est également préférable de sélectionner, pour les récoltes de septembre, les champs ou les parties de champs les moins affectés par l'insecte.**

Pour obtenir plus de détails concernant la teigne du poireau, consultez le bulletin d'information [No 03](#) du 7 juillet 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn06.pdf>).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome - Avertisseur – carotte-céleri-laitue-oignon...
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest – MAPAQ
177, rue Saint-Joseph – Bureau 201, Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : 450 427-2000, poste 227 – Télécopieur : 450 427-0407
Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 17 – carotte, céleri, laitue... – 3 septembre 2010

